



9 juillet 2015

Aussitôt arrivé, aussitôt rencontré !

Les syndicats SCFP-HQ rencontrent le PDG

Mardi dernier, les sections locales du SCFP acceptaient l'invitation d'Éric Martel – alors nouveau PDG d'Hydro-Québec depuis 2 jours – à s'asseoir pour discuter de défis, de projets et de vision.



Éric Martel était jusqu'à tout récemment à la tête de la division des avions d'affaires chez Bombardier.

C'était aussi une opportunité pour le président de chaque syndicat de s'exprimer sur ses propres préoccupations, enjeux et inquiétudes. Cette convocation hâtive a été appréciée de tous puisqu'elle établissait dès le départ sa volonté d'échanger avec nos représentants syndicaux. D'entrée de jeu, M. Martel a déclaré que *l'efficacité, la*

productivité et la croissance passent avant tout par la disponibilité, l'ouverture, la transparence et une communication claire avec les employés, les partenaires et bien sûr la clientèle. Voilà un langage rempli de promesses pour une relation fondée sur le dialogue et non la confrontation.

Notre président, Benoît Bouchard – accompagné de notre secrétaire générale, Catherine Bert – a précisé que **« l'augmentation de la productivité et la croissance doivent absolument reposer sur la mobilisation et la valorisation de l'expertise interne »**. Il a poursuivi en expliquant qu'il faut **observer de près le processus de dotation, offrir des cheminements de carrière plus intéressants et réduire la sous-traitance.**

En somme, l'expertise et l'expérience des spécialistes du 4250 doivent être exploitées au meilleur car elles sont disponibles et sans égales !

Régimes de retraite

Projet de loi 57

Il est bien tôt pour se prononcer en faveur ou en défaveur de ce projet modifiant la Loi sur le financement des régimes de retraite complémentaires à prestations déterminées. Mais chose certaine, nous sommes tous d'accord sur un point : nous sommes en faveur de la discussion et de l'analyse sérieuse du PL57 avant d'arrêter notre position.

Nos syndicats ont mandaté des actuaires afin d'examiner le projet de loi en profondeur et d'y déceler les points positifs et les dangers encourus, selon les divers scénarios possibles de l'évolution de la conjoncture économique à moyen et à long termes.

Comme on vous le disait dans la dernière édition de l'@EXPRESS, le comité paritaire Syndicats/Hydro-Québec est maintenant formé. Et c'est dans un esprit d'ouverture que nous aborderons le travail... tout en conservant notre regard critique sur la situation.

Il faut quand même se souvenir de l'expérience pénible du projet de loi 3 – devenu Loi 15, laquelle se retrouve au cœur d'une longue bataille juridique – et du projet de loi pour combler les déficits des universités. C'est maintenant notre tour et c'est à nous de nous donner les moyens de maintenir nos acquis... encore une fois.

Le travail est lancé et nous étudierons sérieusement toutes les options, incluant la présentation de mémoires en Commission parlementaire.